



Dossier du participant

Rencontre « Rio+20, les femmes et la gouvernance mondiale »

14 mai 2012

Conseil Economique, Social et Environnemental – Palais d'Iéna

En partenariat avec EuropaNova

EUROPANOVA



Programme

Rencontre « Rio + 20, les femmes et la gouvernance mondiale »

Conseil Economique, Social et Environnemental - Palais d'Iéna

Lundi 14 mai 2012 à 17h30

Animation : Sylvianne VILLAUDIERE, coordinatrice du Club-France Rio+20,
vice-présidente fondatrice de FDS

17h30 : Accueil

17h45 : Ouverture

- **Françoise VILAIN**, présidente de FDS, rapporteur au CESE sur Rio+20
- **Geneviève BEL**, présidente de la Délégation aux Droits des femmes au CESE

18h : Interventions : Rio+20 et les femmes : Quels enjeux ?


- **Bettina LAVILLE**, présidente fondatrice du Comité 21, présidente du Comité scientifique du Club France RIO+20
- **Cynthia FLEURY**, philosophe, vice-présidente d'EuropaNova


18h45 : Table ronde : Quelle contribution des femmes françaises à Rio+20 ?


Débat sur une proposition de texte des femmes françaises à présenter pour la conférence mondiale

Témoignages :

- **Présidentes ou représentantes de réseaux de femmes et de développement durable, dont :**
 - ✚ **Marie-Hélène AUBERT**, ancienne députée, ancienne députée européenne
 - ✚ **Lindsay CLARKE**, fondatrice de Women's Worldwide Web
 - ✚ **Ghislaine HIERSON**, présidente d'OREE
 - ✚ **Béatrice LANSON VILLAT**, présidente de Féminin Pluriel

 **Danièle ROUSSEAU**, présidente de l'association Dirigeantes

 **Olga TROSTIANSKY**, présidente de la Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF), fondatrice du Laboratoire de l'Egalité

 **Hélène VALADE**, présidente du Collège des Directeurs du Développement durable (C3D)

 ...

19h30 : Premières signatures du message des femmes françaises à Rio+20

Synthèse par Françoise VILAIN, Sylvianne VILLAUDIERE et Bettina LAVILLE avec appel au soutien par les pouvoirs publics et des personnalités de la société civile

19h45 : Clôture par Jean-Pierre THEBAULT, Ambassadeur délégué à l'Environnement

20h : Fin de la rencontre

Eléments d'information et rappel sur Rio+20 et les femmes

De Rachel Carlson à Wangari Maathai, de Gro Bruntland à Leah Wicam, de Rima El khouri , qui veut rendre au Liban l'éclat de sa nature, à Aizen qui porte le combat sur la transparence à Fukushima , les femmes mènent des combats courageux et emblématiques pour la défense de l'environnement .

Les femmes ont une action décisive dans le développement durable, d'ailleurs reconnue par l'ONU, comme « groupe majeur » , et l'agenda 21 de Rio 92 ,dans son chapitre 24 recommande « la participation entière et égale pour les femmes et les hommes » à la vie démocratique, à l'information et à la connaissance, et à la préservation des ressources » formulée par 1 500 femmes issues de 83 pays, rassemblées en novembre 1991, à l'occasion du Premier Congrès Mondial des Femmes pour une Planète Saine.

Au fil de la décennie suivante l'Agenda d'Action 21 des Femmes est devenu la référence féminine dans les conférences de l'ONU sur le développement. Durant le processus conduisant au Sommet Mondial de l'ONU sur le développement durable (SMDD) 2002, l'agenda a été mis à jour et revitalisé.

Le nouvel Agenda d'Action 2015 des Femmes pour une Planète Saine et Paisible a élaboré de façon collaborative un programme renouvelé dont les axes principaux sont les suivants :

La violence est incompatible avec le développement durable. Les femmes s'inscrivent contre la militarisation de monde et soulignent que les déplacements forcés dus à la dégradation de l'environnement et aux catastrophes conduisent à un accroissement du nombre des réfugiés, à une exacerbation de la pression sur les ressources naturelles où les déplacés s'établissent. Les femmes et les enfants constituent la majorité des réfugiés

Les femmes recommandent de renforcer l'adhésion au droit international, en particulier aux dispositions approuvées des traités sur le contrôle des armes, sur les droits de l'homme et sur le droit humanitaire de réallouer les fonds des budgets militaires aux besoins humains, de promouvoir une ratification universelle et une application sans réserve de la Cour Pénale Internationale, de mettre en œuvre la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui garantit la participation des femmes, sur un pied d'égalité, à la prévention et à la résolution des conflits, au maintien et à la construction de la paix. .

Laisée sans contrôle, la mondialisation économique menée par les forces du marché libéral a approfondi les fossés entre riches et pauvres, répandu la pauvreté, déclenché des vagues de violence et de crime, et contribué à la dégradation de l'environnement. En outre, l'inégalité économique des femmes n'a fait que s'approfondir face à l'incapacité des institutions internationales à formuler et à évaluer les politiques financières et commerciales à partir d'une perspective fondée sur la différence entre les sexes.

Les femmes recommandent de remplacer le paradigme néolibéral par un cadre de développement durable, qui prenne en compte la différence entre les sexes, soit écologiquement rationnel et mette la planète et ses habitants avant les profits, de réduire de moitié vers 2015 le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour, comme énoncé dans les Objectifs de l'ONU pour le Millénaire.

La diversité biologique de la Terre est menacée par la destruction irréversible des habitats naturels et par la mise en danger des espèces animales et végétales en raison des modèles non durables de production et de consommation. Les contributions déterminantes des femmes à la biodiversité en termes de labour, de talents, et de leur savoir-faire en matière d'utilisation et de gestion des ressources naturelles sont généralement ignorées ou exploitées.

Les femmes recommandent de mettre en oeuvre tous les accords internationaux tendant à arrêter le gaspillage des ressources naturelles, des écosystèmes et de la biodiversité, à protéger ces ressources, d'établir des systèmes de responsabilisation des corporations et des autres entités responsables de la pollution ou de l'épuisement de l'environnement, de ses ressources naturelles et de la biodiversité d'appliquer le principe de précaution de la sûreté biologique et de la justice sociale à toute modification génétique ,de mettre en oeuvre les dispositions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de

discrimination à l'égard des femmes(CEDAW), notamment par l'adoption d'une législation fondée sur l'égalité entre les sexes qui garantisse aux femmes les mêmes droits à posséder, à administrer, à hériter et à contrôler la terre, et l'accès au crédit et à la technologie appropriée, à réfléchir à la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire et à éliminer les substances toxiques en développant et en élargissant l'utilisation d'alternatives saines, notamment des sources renouvelables d'énergie, en coopération avec la communauté scientifique.

La sécurité écologique des communautés urbaines et rurales est en péril. Les femmes sont davantage éprouvées par l'accès inégal aux services sanitaires de base, notamment aux services de santé reproductive. Les droits des femmes à la santé reproductive et sexuelle sont essentiels pour la réalisation des droits et de la sécurité économique des femmes.

Les femmes recommandent de reconnaître les droits des femmes à la santé reproductive et sexuelle comme partie intégrante des droits humains des femmes.

■ Réduire de moitié la proportion des personnes qui n'a pas accès à une eau potable vers 2015, tel que recommandé dans les Objectifs de l'ONU pour le Millénaire, et établir l'objectif de réduire de moitié vers 2015 le nombre des personnes n'ayant pas accès à l'assainissement, de mettre en oeuvre les Objectifs de l'ONU pour le Millénaire tendant à réduire la mortalité maternelle et infantile vers 2015.

■ Renforcer l'accès des jeunes à l'information et aux services de prévention contre le VIH, ainsi qu'à des médicaments à prix abordable en harmonie avec les Objectifs de l'ONU pour le Millénaire

Les femmes soulignent que la bonne gouvernance n'est pas seulement une affaire d'équilibre entre les pouvoirs mais aussi exige la participation des femmes aux structures de la gouvernance aux niveaux local, national et international laquelle demeure très faible. Le pouvoir mondial est concentré entre les mains de quelques personnes, principalement des hommes des pays industrialisés et exclut de larges segments de la société mondiale, surtout les femmes, de la prise de décisions politiques et économiques.

Les femmes recommandent d'engager les gouvernements et les institutions internationales à des objectifs quantifiables et à des échéanciers en vue de la réalisation d'une masse critique de femmes dans la prise de décision, de promouvoir des instruments de ventilation par sexe tels que l'analyse de l'impact par sexe, la budgétisation par sexe, les données et les indicateurs de réduire le fossé entre les sexes dans les cycles de l'enseignement primaire et secondaire et veiller à ce que, vers 2015, tous les enfants aient achevé un programme entier d'enseignement primaire, comme convenu dans les Objectifs de l'ONU pour le Millénaire.

La préparation de la conférence de Rio + 20 s'est effectuée en intégrant les contributions des femmes dans le cadre du Groupe Majeur de l'ONU, et les femmes françaises dans le cadre du groupe de contacts ont adressé à l'ONU les propositions suivantes :

Gouvernance

- **Instaurer une parité femmes-hommes** dans tous les processus et instances de participation, de concertation et décision à tous les niveaux : local, national, sous-régional, international, y compris dans les nouvelles instances susceptibles d'être proposées et créés suite à Rio + 20
- Intégrer dans les discussions préparatoires et le Programme d'action de la Conférence Rio +20 le fait d'**analyser et de nommer les obstacles** qui ont empêché la réalisation de l'égalité des femmes et des hommes décidée il y a 20 ans par l'Agenda 21 de Rio. Une **analyse des échecs** dans la mise en oeuvre de l'Agenda 21 et des grandes conventions de Rio notamment en matière macro-économique, devra apporter des explications à ces échecs dans une **perspective de genre**.
- **Faire de l'approche par les droits humains** l'épine dorsale de la définition de toutes les politiques et stratégies de développement soutenable. Toute décision publique ou d'entreprises privées devrait être précédée d'une analyse des impacts sur les droits humains intégrant l'égalité femmes-hommes – en lien avec les droits environnementaux. C'est avec cette grille de lecture que les mécanismes et les actions de

développement doivent être évalués, comme notamment ceux visant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, le REDD +, les marchés d'émission carbone, les mécanismes de compensation, le développement agricole, la sécurité alimentaire, etc.

- **Harmoniser** les stratégies et outils d'ONU Femmes, Agenda 21, Programme d'action de Pékin, CEDEF au regard de la problématique « égalité hommes-femmes / équilibres écologiques » en intégrant également plus systématiquement les questions de conflits armés, paix et reconstruction traduites notamment par les résolutions des Nations unies sur la participation des femmes (résolution 1325)...

L'éradication des discriminations envers les femmes auxquels les Etats se sont engagés en signant la CEDEF constitue un enjeu central de cette mise en cohérence, dans les domaines essentiels de l'accès à la terre, notamment communautaire et au foncier, de droits de propriété, de l'accès au crédit, à la formation, aux technologies notamment les TIC, à des conseils juridiques, et de garantie des droits sexuels et de la procréation...

- Prendre en compte dans la **mise en cohérence des trois conventions de Rio** (climat, biodiversité, désertification - et de la déclaration sur les forêts) et de leurs plans nationaux et régionaux de mise en œuvre. En particulier la Convention sur les changements climatiques CCNUCC (seule convention de Rio qui n'intègre pas cette dimension) doit définir un plan d'action genre.

Sociétés civiles

- Mettre en place au niveau des Nations Unies comme aux niveaux nationaux des stratégies et des appuis pour **aider les « neuf groupes majeurs » de la société civile à se décroiser** et prendre en compte les organisations de femmes comme actrices transversales à tous ces groupes majeurs.

- Certains mouvements de femmes ont, au moment de Rio, été porteurs de réflexion et de revendications dans le domaine du **désarmement comme dans celui de l'énergie nucléaire** (suppression des subventions, démantèlement, décontaminations...): ces objectifs essentiels qui conditionnent la vie des générations futures doivent être intégrés dans les discussions sur les modalités d'une économie soutenable.

- Ces mouvements ont également affirmé l'importance de **garantir le principe de précaution et celui du « pollueur-payeur »**: une Convention internationale sur la responsabilité des entreprises devrait être élaborée, intégrant la responsabilité en matière d'atteintes aux droits des femmes et à la santé environnementale.

- Mieux valoriser et soutenir les organisations de femmes au Sud comme au Nord. La **participation** de groupes de femmes consultatifs régionaux de la société civile doit être élargie et s'ouvrir à une **intersectionnalité** des mouvements (diversité culturelle, de classe sociale, inter-générationnel) etc. Les organisations et réseaux émergents sur le genre et le développement soutenable doivent être encouragés.

- Prendre en compte et soutenir les initiatives des femmes dans **l'économie sociale et solidaire** au Sud et au Nord et rendre prioritaire **l'agro-écologie dans le cadre du respect de la souveraineté alimentaire** et du développement des circuits courts.

Méthodologies de mise en œuvre

- Intégrer de façon participative une dimension de genre dans les Agendas 21 nationaux et territoriaux comme les plans climats, avec des **indicateurs d'impact et d'évaluation sexo-spécifiques**. Cela suppose de former tous les acteurs impliqués à cette approche.

- Rendre obligatoire les **budgets nationaux (et locaux) sensibles au genre** avec des croisements entre les indicateurs sexo-spécifiques et de « développement durable ».

- **Intégrer** dans l'analyse et la décision économiques **la question du travail domestique** et du soin aux autres et à la planète (*care*), de leur redistribution et articulation avec la sphère dite productive; ainsi que celle du **travail informel** assuré majoritairement par les femmes et de son passage vers des métiers plus formalisés en général et en particulier dans le cadre des métiers dits « verts ».

- Intégrer les **nouveaux indicateurs de richesse** et de développement qui prennent en compte ce travail domestique et de care sous toutes ses formes monétaires ou non monétaires.

- Instaurer une **parité** dans l'accès à la formation et aux nouveaux **emplois dits « verts »** (qui doivent être définis et analysés à l'aune de leur réelle utilité et impact écologique et social), notamment ceux à forte composante technologique ainsi que ceux concernant les énergies renouvelables, l'eau et l'assainissement; encourager la **masculinisation des métiers sociaux et de care**.

- Intégrer dans la réflexion sur la **transition** vers le développement soutenable le débat en cours et les propositions de redéfinition des rôles sociaux de sexe, de la parentalité, des temps de vie, des partages des tâches entre femmes et hommes, de la prise en charge des dépendances...
- Intégrer l'égalité femmes-hommes et la diminution des violences contre les femmes comme des indicateurs majeurs des nouveaux **indices de richesse et de bien-être**.

Aspects transversaux

- Placer au coeur de la redéfinition du mode de développement soutenable les politiques de **prévention et de sanction des discriminations et des violences contre les femmes** (et les enfants, notamment les filles). Parmi ces violences dont certaines sont en augmentation figurent les viols, l'utilisation de technologies médicales pour empêcher la naissances des filles, les mutilations sexuelles, les mariages et les grossesses précoces ...
- Articuler les objectifs et les plans d'action concernant l'évolution des modes de vie et de consommation, qui vont être déterminants pour définir cette transition, avec les engagements **d'éradication des stéréotypes de genre**, notamment dans la publicité et les medias.
- **L'éducation non sexiste** est une des clés du développement soutenable : les adultes et les enfants dès leur plus jeune âge doivent être formés à identifier et débusquer les stéréotypes sexistes porteurs de violences et limitant le potentiel humain. L'éducation relative à l'environnement et vers un développement durable devrait intégrer cette notion et sa traduction concrète dans les pratiques et outils éducatifs.

Liste des participants – 14 mai 2012

Zélikha	AGOUNE
Caroline	ALAZARD
Agnès	ARCIER
Marie-Hélène	AUBERT
Grégory	AZOULAY
Isabelle	BABOU
Sonia	BAHRI
Bénédictte	BARBRY
Dominique	BARBRY
Lionel	BARENES
Marie-Martine	BARETTI-GAY
Shanhaz	BEHNAMI
Geneviève	BEL
Dorothée	BENOIT BROWAEYS
Nadia	BENQUE
Laurence	BERDOATI
Gilles	BERTHAULT
Anne	BETHENCOURT de
Alexandra	BOX
Nathalie	BOYER
Emma	BUTTIN
Jocelyne	CANETTI
Christine	CARRASCO SAULNIER
Annabelle	CAYROL
AGATHE	CHERGUI
Lindsey	CLARKE
Monique	CLERMONT-TONNERRE de
Agnès	CLOAREC-MERENDON
Christine	COURTY
Christine	DAOULAS
Nathalie	de JONGUE
Michèle	DEBONNEUIL
Fahdil	DERAMCHI
Francine	DIDIER
Catherine	DUMAS
Hélène	DUQUIN
Khady	FITOUSSI

Cynthia	FLEURY
Joëlle	FREYRE
Chris	GANGLOFF
Guillaume	GASZTOWTT
Agnès	GAUBERT
Dniella	GIACCHETTI
Nathalie	GOLDENBERG
Tima	GROS
Pierre - Samuel	GUEDJ
Stephan	GWENOLA
Ghislaine	HIERSO
Stéphanie	IOAN
Dorothée	JULLIAN
Isabelle	JUPPE
Edith	KIGET-ALLAIN
Marion	LABAT-RESANO
Christine	LAGARDE - ESCOFFIER
Odile	LAJOIX
Françoise	LAMY
Béatrice	LANSON-VILLAT
Dominique	LAROCHELLE
Bettina	LAVILLE
Sophie	LEVAMIS
Martine	LEVY
Daniela	LOMBARDO
Caroline	MALIVEL
Marie	MANCEL
Dominique	MARTIN
Hacène	MERABTI
Isabelle	MEREDIEU de
Solange	MEYNIER
Monika	MISKOLCZY
Laura	MONTRUCCHIO
Catherine	MOULIN
Dalia	MURRIETA-GEOFFROY
Marie-José	NAVARRÉ
Henriette	N'GUYEN HUE
Fania	NOEL
Isabelle	OGER
Bozkurt	OZSERELI
Maria-Christina	PAPARO
Florin	PAUN
Alain	PELOUX
Michèle	PEREZ

Pascal	PERZO
Dominique	PIALOT
Vanessa	PINHEIRO
Michèle	POIGNET - MOREL
Catherine	PUISEUX
	REMANGEON
Jacqueline	ROCHE
Michel	RODRIGUEZ
Laurence	ROUGER DE GRIVEL
Danièle	ROUSSEAU
Erin	RUSSELL
Laure	SAGET - HOURTOULLE
Sybille	SAINT GIRON
Gatien	SAMEL
Moira	SAUVAGE
Armelle	SCIBERRAS
Elisabeth	TEBOUL
Jean-Pierre	THEBAULT
Catherine	TISSOT-COLLE
Anne-Marie	TOLEDO-WOLFSOHN
Jean-Louis	TRIPARD
Olga	TROSTIANSKY
Claire	TUTENUIT
Ingrid	VAILEANU PAUN
Hélène	VALADE
Simone	VEDIE
Françoise	VILAIN
Sylvianne	VILLAUDIÈRE
Hélène	VILMINOT
Françoise	VITALI JACOB
Emmanuel	VULLIERME
Nicole	WEBLEY
Gentiane	WEIL



**« Femmes, Débat et Société »,
l'association des femmes qui s'engagent dans le débat public**

« Femmes Débat Société » (FDS) est une association créée en 2000 qui rassemble en France des [femmes](#) qui s'engagent dans le débat public, ayant de hauts niveaux de responsabilités dans le secteur privé, public, politique ou associatif, de dimension nationale ou internationale.

L'association s'est fixée comme objectifs dans ses statuts de débattre de sujets de société et de promouvoir les femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique, culturelle et politique. Elle se réunit au moins une fois par mois, sur des thématiques variées telles que l'environnement et le développement durable, l'égalité hommes-femmes, l'Europe, la santé, les nouvelles technologies, l'enseignement etc.

Depuis sa création, l'association s'est fortement mobilisée en faveur du développement durable. Alors que la question du développement durable n'était pas encore très connue, FDS a voulu attirer l'attention de la société sur ce sujet, et a créé un groupe de travail à l'occasion de la présidentielle de 2002. À partir de 2004, FDS a travaillé sur l'idée de l'engagement des femmes face au changement climatique, à travers le programme « Women to act », avec un texte d'engagement des femmes face au changement climatique, un site web dédié, un appel à l'échelle internationale et l'organisation d'un grand colloque à Paris.

Plusieurs manifestations ont ensuite été organisées sur ces sujets : «mobilité durable » au Sénat en 2008, « consommation durable » dans les locaux de TF1 en 2009 avec une grande enquête lancée sur «la consommation durable est-elle désirable ? ».

En 2012, FDS contribue, dans le contexte de la conférence mondiale Rio+20, à la question de la gouvernance du développement durable. L'association est en particulier à l'initiative de la réunion qui se déroule le 14 mai 2012 au Conseil Economique, Social et Environnemental, pour rassembler les réseaux de femmes et du développement durable sur le thème « **Rio+20, les femmes et la gouvernance mondiale** ».

Contact :

Femmes, Débat et Société - 8, rue de Berri - 75008 PARIS
www.femmes-debat-societe.com – fds@groupeaxcess.com